Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique des causes de décès et des mortinaissances (CoD)

Description

La statistique des causes de décès renseigne sur l'évolution de la mortalité et sur les causes de décès et de mortinaissance en Suisse. Elle permet de tirer des conclusions importantes sur l'évolution de l'état de santé de la population à long terme et d'identifier les mesures préventives ou curatives susceptibles de prolonger l'espérance de vie de la population.

Disponible depuis:
Première année de référence de la statistique: 1876
Disponible sous forme électronique depuis 1969
Données disponibles 18 mois après la fin de l'année de référence

Caractères relevés:
Personnes décédées parmi la population résidante permanente

Causes de décès (CIM-10), par:
âge
sexe
état civil
profession
commune de résidence (domicile civil)
nationalité

Méthodologie

La statistique des causes de décès est un relevé exhaustif obligatoire, basé sur les indications des offices d'état civil (banque de données centrale « Infostar ») et les déclarations de décès transmises par les médecins. Ses résultats sont publiés sous forme de chiffres absolus pour 100'000 habitants (population résidante permanente au milieu de l'année selon la statistique de la population et des ménages, STATPOP). Appariement de données provenant des sources suivantes: statistique de l'état de santé des enfants nés vivants, statistique médicale des hôpitaux.

Degré de régionalisation:
Commune

Périodicité:
Annuelle

Période de référence:
Année civile

Qualité des données statistiques:
L'enquête permanente permet d'établir de longues séries chronologiques
Bonne comparabilité internationale en raison de la standardisation (OMS)
Relevé pratiquement complet (env. 2% de données manquantes pour les causes de décès)
Points faibles de la statistique:
Les modifications qui sont apportées environ tous les 10 à 20 ans à la classification internationale des maladies (CIM) de l'Organisation mondiale de santé causent des ruptures dans les séries chronologiques
Les causes de décès des personnes domiciliées en Suisse décédées à l'étranger sont rarement connues

	Révision: 1995: passage de la CIM-8 à la CIM-10 et adaptation des règles de codification au standard international 2006: introduction du relevé électronique (e-Survey eCOD)
Bases légales	Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (RS 431.01) Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (RS 431.012.1) Code civil suisse du 10 décembre 1907 (RS 210)
Organisation	Office fédéral de la statistique (OFS) Service d'information: +41 58 463 67 00, gesundheit@bfs.admin.ch Dr.med. Christoph Junker, +41 58 463 68 30, christoph.junker@bfs.admin.ch